

Le bénévolat en Suisse.

La présentation de la situation du bénévolat en Suisse est extrêmement facile, puisque l'Office Fédéral de la Statistique (l'équivalent de l'INSEE française) publie depuis 1997, et tous les 3 à 4 ans, un état global et synthétique du bénévolat en Suisse, dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Par ailleurs, il existe un site portail, comparable à www.francebenevolat.org, commun à 82 organisations associatives : www.forum-benevolat.ch.

A partir de ces deux sources, on peut faire la synthèse suivante. Que ces deux organisations « largement pillées » soient profondément remerciées.

Le niveau de l'engagement bénévole en Suisse :

Comme au moins au Canada, la Suisse distingue (et surtout analyse) « le travail bénévole organisé » et « le travail bénévole informel ». Toutes les données qui suivent viennent de l'enquête ESPA de 2004. **L'Office Suisse de la statistique constate qu'il n'y a que très peu d'évolutions depuis 1997, ce qui montre que nous sommes sur des phénomènes sociologiques lourds et stables. Toute inflexion demande un travail concerté de très longue haleine.**

Le taux de « bénévolat organisé » est d'environ de 25% parmi la population de plus de 15 ans (1,5 million de personnes), soit approximativement le même niveau qu'en France : 30% chez les hommes, 21% chez les femmes.

Le « travail bénévole informel » - non saisi en France, mais auxquels les Suisses donnent une définition large, puisque y est incluse l'aide à la parenté- est de même niveau (1,4 million de personnes), cette fois avec un taux d'engagement supérieur chez les femmes (29%, contre 17% chez les hommes).

Les hommes et les femmes ne s'engagent pas dans les mêmes structures : priorité pour les associations sportives, les associations culturelles et les associations de défense d'intérêt chez les hommes ; priorités pour les associations socio caritatives, les associations sportives et les associations religieuses chez les femmes. **A noter, par ailleurs, que le niveau du réseau associatif suisse est du même ordre de grandeur qu'en France : 1 association pour 100 habitants en Suisse, contre 1 pour 60 en France.**

D'un point de vue sociologique, on retrouve des tendances globales proches de celles constatées en France (voir « La France bénévole 2005 » CERPHI/France Bénévolat sur www.francebenevolat.org), qui contredisent beaucoup d'idées reçues, en particulier sur le bénévolat des retraités et la corrélation entre niveau de bénévolat et temps disponible. Sur les seuls chiffres du « bénévolat organisé » (les chiffres du bénévolat informel sont assez parallèles), on trouve les données suivantes:

Population de plus de 15 ans...	Taux de bénévolat organisé en %
... le sexe :	
- femmes :	21
- hommes :	30
- total :	25
...l'âge :	
- 15/24 ans :	23
- 25/39 ans :	26
- 40/54 ans :	31
- 55/64 ans :	27
- 65/74 ans :	23
- +75 ans :	12
...la formation :	
- primaire :	14
- secondaire :	26
- supérieure :	36
...l'activité :	
- personnes actives occupées :	29
- à la recherche d'un emploi :	14
- travail domestique et familial (NB : les Suisses ne disent pas personnes inactives !) :	28
- à la retraite :	17

Ce sont donc plutôt les personnes en activité et de formation supérieure qui sont les plus engagées. On retrouve ces tendances de façon quasi récurrente dans tous les pays ; l'engagement bénévole est donc plus affaire d'éducation que de temps disponible.

Le temps consacré au bénévolat et sa valeur:

Les 25% de la population de plus de 15 ans engagés dans le bénévolat consacrent environ 14 heures par mois au bénévolat organisé (16 heures pour le bénévolat informel). **Il est très aléatoire de vouloir faire des comparaisons avec d'autres pays, mais a priori ces chiffres sont très importants et apparemment supérieurs aux constats faits en France. Si le taux de bénévolat est à peu près identique entre la France et la Suisse, le temps consacré y serait plus élevé. (Les estimations faites en France par le Matisse/CNRS, à prendre avec beaucoup de précautions, donnent une moyenne de 8 heures par mois et par bénévole).**

Ainsi le volume total du travail non rémunéré (bénévolat organisé et bénévolat informel) est estimé à 740 millions d'heures et sa valeur monétaire est estimée, en 2000, à 27 milliards de francs suisses, soit environ 42 milliards d'euros.

(Commentaire : « heureux pays » où les économistes et les statisticiens considèrent que le travail bénévole a une valeur économique !)

Les structures d'intermédiation associations/bénévoles :

Il ne semble pas y avoir de structure globale nationale, du type France Bénévolat en France ou « Volunteering England » en Angleterre, mais beaucoup d'initiatives récentes :

Un portail global :

Comme indiqué dans l'introduction, le site www.forum-benevolat.ch, d'ailleurs abondamment référencé et cité par l'Office Fédéral de la Statistique, se présente comme un site portail commun à 82 têtes de réseau associatives. Au-delà d'informations de bases, le site renvoie lui-même vers trois sites organisés par langues, et donc par Cantons :

- Bénévol Suisse pour la langue allemande (www.benevol.ch),
- Association Avec pour la Suisse Romande et la langue française (www.benevolat.ch),
- Volontario info centro pour la langue italienne (www.volontario.ch).

Une structure de promotion du bénévolat et d'études pour la Suisse Romande et plus particulièrement pour le Canton de Vaud :

L'« Association Avec » (AB) (voir site www.benevolat.ch) semble bien se positionner comme une « association ressource » pour la Suisse Romande francophone : articles et études sur le bénévolat, actions de promotion du bénévolat, site portail pour un certain nombre d'associations classées par domaines d'activités. Elle est elle-même soutenue par le Département de la Santé et de l'Action Sociale du Canton de Vaud.

Il s'agit plus d'actions d'informations et de mise en réseau que de d'actions d'« intermédiation » au sens où France Bénévolat le définit. L'intermédiation est apparemment réalisée soit par des structures territoriales, soit par les associations elles-mêmes.

Une Fondation très souvent citée, La Fondation Kosch :

La Fondation Kosch (www.kosch.ch), soutenue par l'Office Fédérale des Assurances Sociales, se présente comme la structure nationale de coordination « des groupes d'entraide » qui semblent se développer rapidement en Suisse dans tous les champs de la solidarité de proximité.

A noter que toutes ses structures, à la fois publiques et privées, se renvoient les unes sur les autres par des liens multiples et donnent une impression globale de transparence et de partenariat.

« Le dossier Bénévolat » :

Tous les sites, tous les documents suisses, qu'ils soient publics ou privés, mentionnent de façon très active « Le dossier bénévolat ».

C'est à la fois un dossier « papier », élaboré de façon très pédagogique, et un site avec moteur de recherche (www.dossier-benevolat.ch), à l'intention des bénévoles.

Il se définit comme suit : « *Le dossier bénévolat suisse sert à évaluer et à rendre compte d'un travail fourni à titre volontaire. Ce genre d'activité est ainsi valorisé au même titre que le travail rémunéré* ».

Il se situe comme une action collective à la suite de l'année internationale du bénévolat de 2001. Il a été publié en 2003.

Au-delà d'un argumentaire et des raisons de la production « du dossier », les étapes sont extrêmement précises (avec supports pour chaque étape) :

- l'inventaire des activités bénévoles,
- l'inventaire de la formation initiale, manifestations, cours de perfectionnement...reçus dans le cadre de ces activités bénévoles (avec authentification des organismes),
- des « attestations de bénévolat » (où on peut distinguer des décomptes d'heures et les engagements effectués, des confirmations d'engagement sans qualification ou des attestations de qualifications),
- des supports d'autoévaluation et d'appréciation par des tiers.

Il existe, outre le site, 3 lieux ressources (un par langue), des journées d'information et de sensibilisation et des « cours préparatoires » à l'engagement bénévole.

Ce « dossier » apparaît bien comme une forme de synthèse, moins sophistiquée mais apparemment moins « saucissonnée », donc peut-être plus réaliste et plus opérationnelle, des démarches françaises de VAE (Validation des acquis de l'expérience) et de « passeports du bénévolat ». Il se réfère nettement des concepts d'activités, de compétences et de portefeuille de compétences. Et surtout, la démarche semble très portée par le Monde associatif suisse.

Les enseignements principaux à retenir pour la France :

- **un niveau de bénévolat à peu près identique au niveau français mais un temps consacré au bénévolat par bénévole plus important,**
- **des caractéristiques sociologiques assez proches de la situation française,**
- **un souci des Pouvoirs Publics d'analyser de façon plus systématique et de façon plus régulière l'ensemble des activités bénévoles et de le valoriser sur le plan économique (le choix du terme officiel « travail non rémunéré » dans les enquêtes de population n'est pas neutre !),**
- **apparemment, une complémentarité et un partenariat fort entre initiatives publiques et initiatives associatives,**
- **des démarches plus pragmatiques et plus opérationnelles en matière de valorisation et de reconnaissance des activités et des compétences bénévoles.**

D.Thierry Décembre 2005.